COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 27 MARS 2012

TRAVAUX AU MAGASIN VIVAL:

Le cabinet Christian FOUCHER, désigné pour faire l'étude des mises aux normes du magasin, a estimé le coût des travaux à environ 80 000 €. Une subvention sera demandée auprès de l'Etat au titre du F.I.S.A.C. (Fonds d' Intervention pour les Services, l'Artisanat et le Commerce). Le Conseil décide de poursuivre l'étude du dossier.

AMÉNAGEMENT DE LA RUE DU BREIL :

Il est proposé une voirie de 5 mètres avec stationnement sur un seul côté et de l'autre côté un trottoir mixte piétons et cycles séparé de la chaussée par des plantations. Seraient également aménagés sur cette rue, un plateau surélevé et une écluse de 3,50 m avec signalisation appropriée. Une réunion publique sera organisée pour présenter ce projet aux riverains.

LOGEMENT D'URGENCE:

Après consultation pour rénover la maison de la gare, sont retenues les entreprises suivantes :

- Gros Oeuvre : Didier FAVREAU
- Menuiseries extérieures : Mickaël RUZZANTE
- Menuiseries intérieures et cloisons : Mickaël RUZZANTE
- Peinture : Rodolphe BRUNElectricité : Sylvain LOUERATPlomberie : RECOQUILLE SANIRETZ

COMPTES DE GESTION ET ADMINISTRATIFS:

Les résultats de clôture 2012 s'établissent comme suit:

- Commune:

Investissement : - 278 701,25 € Fonctionnement : + 606 154,37 €

- Assainissement :

Investissement : + 48 042,90 € Fonctionnement : + 103 136,59 €

- Immeuble commercial:

Investissement : - 14 607,43 € Fonctionnement : + 21 413,22 €

TAUX D'IMPOSITION:

Il est décidé d'augmenter les taux d'imposition de 3 % en 2012. Ainsi, les taux sont de 15,46 % pour la taxe d'habitation, 17,56 % pour le foncier bâti et 49,56 % pour le foncier non bâti.

BUDGETS PRIMITIFS 2012:

Les différents budgets s'équilibrent de la façon suivante (en recettes comme en dépenses) :

- Commune fonctionnement :1 584 433,11 € investissement : 1 947 744,18 €

- Assainissement

fonctionnement : 174 076,52 € investissement : 416 669,40 €

- Immeuble commercial

fonctionnement : 33 624,79 € investissement : 30 457,43 €

DÉCLASSEMENT DE CHEMINS COMMUNAUX SUR LE SITE DE LA HOUSTRIE :

Après enquête publique, le commissaire a donné un avis favorable. Deux chemins d'une longueur totale de 637 mètres seront déclassés.

PERSONNEL COMMUNAL:

Suite à l'ouverture de l'agence postale, deux agents verront leur contrat évoluer de 24 h à 32 h 30 par semaine.

EXTENTION CANTINE:

Des avenants aux travaux sont présentés:
- Gros œuvre : + 2 699,41 € T.T.C.
- Menuiseries : - 589,65 € T.T.C.
- Electricité : - 2 340,69 € T.T.C.
- Plomberie : - 1 609,81 € T.T.C.
soit au total - 1 840,74 € T.T.C.

INDEMNITE POUR LE GARDIENNAGE DE L'ÉGLISE :

Elle est fixée à 342,83 € pour l'année 2012.



INVENTAIRE DES ZONES HUMIDES:

Lors de sa séance du 17 janvier 2012, le Conseil n'avait pas validé les cartes rédigées par le bureau d'études et souhaitait apporter des corrections. Celles-ci ayant été réalisées, le Conseil approuve les nouvelles cartes.

LISTE DES MARCHÉS 2011 :

Cette liste des marchés publics sera diffusée par voie d'affichage et sur le site internet de la commune (Obligation au code des marchés publics).

CHOIX D'UN IMPRIMEUR:

Le marché avec l'Imprimerie du Bocage pour l'impression des parutions municipales est arrivé à échéance le 31 décembre 2011. Il sera renouvelé pour trois ans pour un coût de 21 943 € H.T.

DEMANDES DE SUBVENTIONS:

Une demande au titre des amendes de police sera réalisée pour les travaux d'aménagement de la rue du Breil. Une deuxième demande dans le cadre de la D.E.T.R. (Dotation d' Equipement des Territoires Ruraux) pour la construction d'un local commercial et une troisième demande dans le cadre de la réserve parlementaire pour le projet de la salle des fêtes seront également sollicitées.

ASSURANCE COMPLEMENTAIRE DE PRÉVOYANCE :

Une négociation auprès d'assureurs sera proposée par le centre de gestion, pour les collectivités adhérentes couvrant les risques statutaires de leurs agents communaux.

SUBVENTIONS ASSOCIATIONS 2012

AEP La Saint Jean	64 008,00 €	
Fournitures scolaires école publique		
	9 474,18 €	
Manuels ou jeux pédagogiques	3 628,64 €	
Coop scolaire sorties scolaires	2 885,58 €	
Coop scolaire école publique	1 430,00 €	
APE (Parents d'élèves école publique)		
	1 145,00 €	
ADMR	1 000,00 €	
ACC - Au plaisir de lire		
section bibliothèque	300,00 €	
ACC - Section fête du Parc de loisirs		
	5 800,00 €	
ACC - Compagnons de la Blanch	e	
section théâtre	2 280,00 €	



AFR - Cantine	32 090,00 €
Triolet de Retz	5 184,30 €
Arche Football Club	
Subvention annuelle	1 500,00 €
Subvention animateur	2 138,00 €
USC	600,00 €
Amicale des donneurs de sang	170,00 €
DOMUS - convention	243,60 €
Société de chasse	300,00 €
ESAC Tennis de Table	840,00 €



FOOT PLUS	300,00 €	
MCP LES JOE BAR	250,00 €	
Mutuelle Nationale Territoriale	850,00 €	
CCAS 3	300,00 €	
ADICLA	326,70 €	
ADAPEI	650,00 €	
Associations "Les Chiens Guides d'Aveugles"		
	90,00 €	
Institut Paul Cézanne (Fougères)	66,00 €	
SAGE de la Baie de Bourgneuf	195,05 €	
Asso Fédérative départementale		
des Maires de L.A.	511,64 €	
Association Maires du Pays de Retz	412,49 €	
Institut culturel	341,44 €	
Collectif Spectacles en Retz		
Adhésion	150,00 €	
Convention "atelier théâtre jeunes'	'	
•	803,00 €	
Séjours linguistiques 1	000,00 €	